

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **ROMANS SUR ISERE**



497223

Dénomination : EURL 2MH
n° de gestion : 2008B00190
n° d'identification : 502 778 129
n° de dépôt : A2011/005635
Date du dépôt : 23/09/2011
Pièce : rapport du commissaire aux comptes sur
la transformation de la société du
19/09/2011

8 B 190

1635

DÉPOSE AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE ROMANS LE
23 SEP. 2011

2MH

SARL au capital de 2 000 €

Siège social : Quartier Assac

26120 CHABEUIL

RCS ROMANS 502 778 129

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
DANS LE CADRE DE LA TRANSFORMATION DE LA
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
2MH
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**



Bourguignon Audit Associés





Bourguignon Audit Associés

2MH

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
DANS LE CADRE DE LA TRANSFORMATION DE LA
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
2MH
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Monsieur,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée, en application des dispositions des articles L.224-3 et L.223-43 du Code de commerce, par décision unanime des associés, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître :

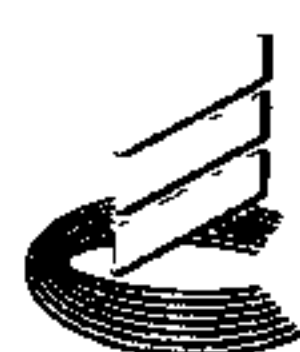
- notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers éventuellement stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social,
- notre analyse de la situation de la société.

Nos contrôles ont été effectués dans le cadre d'un examen limité de la situation à la date du 30 juin 2011.

Nous avons effectué nos travaux sur la base des diligences que l'on a estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission.

Ces diligences sont destinées à :

- contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.
- analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.



La synthèse de notre analyse est la suivante :

1. Valeur des biens composant l'actif de la société

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Il n'existe pas d'avantages particuliers.

2. Capitaux propres

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social qui est lui-même de 2 000 euros.

3. Situation de la société

- La société a réalisé un chiffre d'affaires de 88 K€ sur les 6 premiers mois de 2011.
- Le résultat courant ressort à 19 K€ à la date de la situation du 30 juin 2011.
- Le résultat net s'établit à 16 K€ au 30 juin 2011.
- La trésorerie reste positive à 18 K€ au 30 juin 2011.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à Grenoble, le 19 septembre 2011

Le Commissaire aux Comptes
Bourguignon Audit Associés



Gilles BOURGUIGNON